

Journaliste agressée à Caen : Grave entrave à la liberté d'informer !



Dimanche 9 juin, alors qu'elle couvrait une manifestation spontanée après l'annonce des résultats des européennes dans les rues de Caen, notre consœur a été violemment prise à partie par des manifestants hostiles à la présence de médias.

À plusieurs reprises, les manifestants ont empêché de leurs mains la prise d'images du cortège. Notre consœur, identifiée clairement comme journaliste de France 3 Normandie, a été agressée physiquement par des individus cagoulés se réclamant de la lutte antifasciste et voulant lui interdire de filmer l'ensemble de la manifestation contre l'extrême-droite.

Alors qu'elle exerçait son métier en réalisant des images avec son téléphone, l'un des individus faisant partie de la manifestation s'est jeté sur elle pour lui arracher son matériel des mains, provoquant une entorse du poignet de notre consœur. Dans le mouvement, son sac à main a été dérobé.

La journaliste est parvenue à récupérer ses effets en faisant preuve d'un grand courage face à ses agresseurs.

Dans la foule, outre des insultes à l'égard de notre consœur, des slogans anti-médias ont été copieusement prononcés.

Ces actes violents et lâches vis-à-vis de notre consœur dans l'exercice de sa mission d'information de service public sont inacceptables. La liberté d'informer n'est pas à géométrie variable et n'obéit à personne.

Le SNJ apporte tout son soutien à sa consœur actuellement en arrêt maladie. Il rappelle que le droit d'informer est souverain et ne peut être dicté par des extrémistes quels qu'ils soient. Il n'est pas envisageable de baisser les caméras sur ordre de personnes cagoulées hostiles à la liberté d'informer.

La séquence politique dans laquelle le pays est entré depuis le scrutin de dimanche appelle au rappel du droit d'informer en toutes circonstances.

Une plainte a été déposée par notre consœur.